



TRAIT D'UNION

Bulletin d'information, Numéro 11

Editorial

En augmentation constante, les maladies non transmissibles constituent une charge et un défi majeur pour tout système de santé, notamment les maladies attribuables au tabagisme tels que les cancers, les cardiopathies et les maladies respiratoires chronique.

En agissant sur les facteurs de risques entre autres le tabagisme, nous contribuons à la réduction substantielle de la morbidité et de la létalité liés à ces maladies.

En Algérie, le Ministère de la Santé appuyé par plus de 13 secteurs ministériels stratégiques constituant le Comité intersectoriel de sensibilisation, ont tracé la feuille de route pour renforcer les actions de lutte contre le tabac en direction des populations en conformité avec les dispositions de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte contre le Tabac.

Mai 2015 a enregistré la signature de la « charte Hôpital sans Tabac » par l'ensemble des responsable des structures et établissements de santé.

« Trait d'Union » retrace également pour vous des activités réalisées dans le cadre de la promotion de la santé bucco dentaire et de la lutte contre la rougeole et la rubéole.

Bonne lecture!

Dr. Bah Keita
Représentant de l'OMS
en Algérie

Votre santé est entre vos mains: lavez-vous les mains

En ralliant l'Alliance Mondiale pour la sécurité des patients, l'Algérie s'est engagée à faire de la sécurité des patients en général et de l'hygiène des mains en particulier, une priorité nationale.

Le 5 mai 2015, l'Algérie a célébré la journée mondiale de l'Hygiène des mains dans la ville de Constantine, capitale de la culture arabe 2015. (Lire page 2)



La lutte antitabac, défi de toute la société

La ville d'Oran a abrité la célébration officielle de la journée mondiale de lutte contre le Tabagisme le 31 mai 2015, au siège de l'Etablissement Hospitalo-Universitaire d'Oran. (Lire page 3)

EDITORIAL

DANS CE NUMERO

PARTENARIAT EN ACTION

- ⇒ Votre santé est entre vos mains: lavez-vous les mainsPage 2
- ⇒ Lancement du programme national de prévention et de prise en charge des personnes thalassémiques.....Page 2
- ⇒ La lutte antitabac, défi de toute la société.....Page 3
- ⇒ Vers l'élimination de la rougeole et l'accélération de la lutte contre la rubéolePage 4
- ⇒ Promouvoir la santé buccodentaire en milieu scolairePage 4

ECLAIRAGE

- ⇒ Interview du Dr. Fall Amadou chargé de la lutte contre la rougeole et la rubéole.....Page 5

PARTENARIAT EN ACTION

VOTRE SANTÉ EST ENTRE VOS MAINS: LAVEZ-VOUS LES MAINS

Organisée conjointement par le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Constantine et le Bureau de l'OMS Algérie, les journées de sensibilisation et d'information ont réunis près de 300 participants à la salle ZENITH de Constantine.



LES COMMUNICANTS LORS DU DEBAT

Réunis autour du slogan « votre santé est entre vos mains: lavez- vous les mains » les organisateurs ont voulu étendre la promotion du lavage des mains à tous les milieux sensibles tels que le milieu scolaire et universitaire, le milieu professionnel et notamment les professions à haut risque : restauration, hôtellerie, commerçants....

Un riche débat a suivi les présentations scienti-

fiques notamment des résultats d'audits effectués par des épidémiologistes dans des Centres Hospitalo-Universitaires d'Alger et de Tizi Ouzou.

Au terme de la journée, des recommandations ont été formulées par l'assistance. On retiendra celle invitant à élargir la culture de l'hygiène des mains à l'ensemble des secteurs sensibles notamment dans les milieux éducatifs, le milieu de la restauration et le milieu domestique, par des actions de communication et de sensibilisation soutenues.

Concernant la surveillance des infections associées aux soins (IAS) il a été retenu l'institutionnalisation des audits et des enquêtes de prévalence des IAS au niveau de chaque établissement de santé.



VUE GÉNÉRALE DE LA SALLE

LANCEMENT DU PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES THALASSÉMIQUES

Le 07 mai, à l'occasion de la journée mondiale de la Thalassémie, le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière a lancé officiellement, à partir de la wilaya d'El Taref (Est du pays) le programme national de prévention et de prise en charge des malades thalassé-

miques. La célébration officielle de la journée a été rehaussée par la présence du Ministre de la Santé, le Directeur Général de la Prévention et de la Promotion de la Santé, des autorités locales, du Représentant de l'OMS et du Représentant de la Fédération Internationale de thalassémie.

Cette journée a enregistré la présence des praticiens et principalement les parents des malades atteints de thalassémie. Cette rencontre a permis aux membres du comité des experts, à travers leurs communications et leurs interactions d'apporter plus d'informations sur la mise en œuvre du plan, notamment l'organisation des soins. Un ateliers d'éducation thérapeutique a été accueilli favorablement par les malades et leurs parents.



VUE GÉNÉRALE DU PODIUM

PARTENARIAT EN ACTION

LA LUTTE ANTITABAC, DÉFI DE TOUTE LA SOCIÉTÉ

La cérémonie officielle a été rehaussée par la présence du premier responsable du secteur de la Santé M. Abdelmalek Boudiaf Ministre de la Santé, de la Population et la Réforme Hospitalière, du Wali d'Oran et du Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La santé a affirmé « que le secteur de la santé, avec sa composante secteur privé et secteur public, doit être un espace pilote en matière de respect des dispositions règlementaires de lutte contre le tabagisme, conférant ainsi une crédibilité aux messages de santé destinés au grand public ».

Ont participé à cette célébration les membres du Comité intersectoriel de lutte contre le tabagisme, représentants 13 département ministériels impliqués dans la lutte contre le tabagisme au niveau national.



VUE D'ENSEMBLE DE LA SALLE



INAUGURATION OFFICIELLE DE LA JOURNÉE

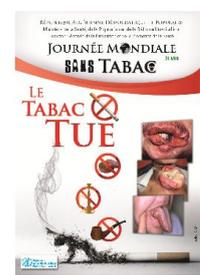
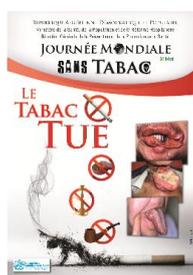
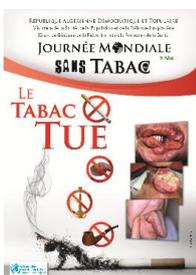
L'édition 2015, de la journée mondiale de la santé a été couronnée par la signature de la charte "hôpital sans tabac", par l'ensemble des structures sanitaires à travers le territoire national .

A l'occasion de cette journée mondiale placée par l'OMS sous le slogan "lutter contre le commerce illégal des produits tabagiques", Dr. Bah Keita a invité les pays membres de l'OMS à ratifier le protocole de lutte contre le commerce illicite des produits du tabac et la prise de dispositions pour appliquer ses procédures.

S'adressant aux professionnels de la santé et aux représentants des médias , le Ministre de la



CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA CHARTE « HOPITAL SANS TABAC »



PARTENARIAT EN ACTION

VERS L'ÉLIMINATION DE LA ROUGEOLE ET L'ACCÉLÉRATION DE LA LUTTE CONTRE LA RUBÉOLE EN ALGÉRIE

S'inscrivant dans le plan mondial de l'élimination de la rougeole et l'accélération de la lutte contre la rubéole dans le monde, le Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, est en cours de finaliser le plan national stratégique d'élimination de la rougeole, et la préparation de la campagne de vaccination de rattrapage contre la rougeole et la rubéole.

Sollicité par la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé, une mission d'appui technique de l'OMS et du CDC-Atlanta (24 a-30 avril 2015) accompagne les services de santé dans la mise en œuvre de stratégies efficaces pour l'élimination de la rougeole et la lutte accélérée contre la rubéole.

Cette mission fait suite à une mission initiale d'analyse de la situation conduite en octobre 2013, qui avait permis de procéder à une

analyse des données disponibles et d'identifier les opportunités et difficultés pour mettre en œuvre les stratégies recommandées pour éliminer la rougeole et la rubéole.

Les échanges avec les experts nationaux et les visites sur terrain ont permis aux deux parties de mieux appréhender les prochaines étapes à savoir le plan d'opérations de la campagne de vaccination de rattrapage contre la rougeole et la rubéole ainsi que ses documents connexes, à savoir le plan de surveillance de la rougeole et de la rubéole et le plan de mise en place de la surveillance du syndrome de rubéole congénitale.

Les deux parties se félicitent de la performance de la vaccination de routine en Algérie, avec un taux de couverture vaccinale anti rougeoleuse régulièrement supérieure à 95% au niveau national.

PROMOUVOIR LA SANTÉ BUCCODENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE

Courant du mois de mai 2015, une évaluation du programme de santé buccodentaire en milieu scolaire a été menée par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, avec l'appui du Bureau de l'OMS en Algérie.

Cette analyse de situation permettra la révision du programme de santé buccodentaire en milieu scolaire, mis en place depuis 2001.

Par ailleurs, à l'issue de cette mission technique, les recommandations des experts nationaux et de l'expert OMS, vont permettre d'améliorer l'efficacité du programme de lutte contre la carie dentaire auprès des enfants scolarisés et de contribuer à une meilleure santé orale de la population générale en Algérie.

Depuis l'année 1994, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'éducation avec les collectivités locales se sont engagés à promouvoir la santé en milieux scolaire à travers un système de santé scolaire et en mettant en œuvre un programme national ambitieux avec des moyens humains et financiers considérables.



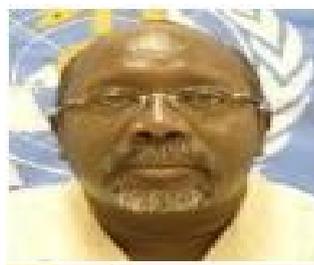
Réunion technique avec les experts nationaux au Ministère de la Santé

ECLAIRAGE

Interview du Dr. Fall Amadou chargé de la lutte contre la rougeole et la rubéole, Equipe d'Appui inter pays pour l'Afrique de l'Ouest.

Quelle est la situation au niveau mondial pour l'élimination de la rougeole ?

En 2012, l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS) a approuvé le Plan d'action mondial pour les vaccins (GVAP) et son objectif d'éliminer la rougeole dans 4 Régions de l'OMS d'ici 2015. Depuis lors, les États Membres des 6 Régions de l'OMS ont adopté des buts visant l'élimination de la rougeole. En 2010, l'AMS a fixé 3 étapes à atteindre d'ici 2015: d'abord accroître la couverture systématique par la première dose de vaccin à valence rougeole (MCV1) pour les enfants âgés de 1 an pour atteindre $\geq 90\%$ au niveau national et $\geq 80\%$ dans chaque district; ensuite réduire et maintenir l'incidence annuelle de la rougeole à <5 cas par million d'habitants; pour justement réduire la mortalité rougeoleuse mondiale de 95% comparative-ment aux estimations de 2000.



Dr. Fall Amadou chargé de la lutte contre la rougeole et la rubéole

En terme de progrès, quels sont les réalisations à l'heure actuelle?

Le dernier rapport sur les progrès de la lutte mondiale et de l'élimination régionale sur la période 2000-2013 montre que l'incidence annuelle notifiée de la rougeole a baissé de 72% dans le monde, passant de 146 à 40 cas par million d'habitants, et le nombre annuel estimatif des décès par rougeole a diminué de 75%, passant de 544 200 à 145 700.

Quatre Régions ont établi des commissions régionales de vérification et dans la Région européenne et celle du Pacifique occidental. 19 États Membres ont attesté avec succès l'absence de rougeole endémique. La reprise de la progression pour atteindre les étapes fixées pour 2015 et les buts de l'élimination demandera aux pays et à leurs partenaires de rendre l'élimination de la rougeole plus visible, de lever les obstacles à la vaccination et d'investir sensiblement plus et durablement dans le renforcement des systèmes de santé.

Pour parvenir à éliminer la rougeole, toutes les stratégies décrites dans le Plan d'action mondial pour les vaccins et le Plan mondial de lutte contre la rougeole et la rubéole 2012-2020 de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole doivent être mises en œuvre.

Qu'en est-il pour la région Africaine ?

La région Africaine s'est fixée l'objectif d'éliminer la rougeole en 2020 avec les cibles suivantes à atteindre et maintenir par chaque pays : i) incidence de la rougeole de moins de 1 cas par million d'habitants au niveau national; ii) au moins 95 % couverture vaccinale au niveau national et dans tous les districts; iii) au moins 95 % de couverture pour toutes les campagnes contre la rougeole planifiées et lors activités de vaccination en réponse aux épidémies; iv) au moins 80 % des districts investiguant un ou plusieurs cas suspects de rougeole dans l'année et un taux de maladie éruptive fébrile non rougeoleuse d'au moins 2 pour 100 000 habitants au niveau national.

Quelles sont les activités pour l'élimination de la rougeole pour l'Algérie ?

L'Algérie fait partie des pays retenus comme étant en bonne voie pour atteindre les cibles fixées pour l'élimination de la rougeole. La performance de la vaccination de routine est satisfaisante avec une couverture vaccinale anti rougeoleuse régulièrement supérieure à 95% au niveau national. On note quelques disparités pour ce qui est de la couverture atteinte aux niveaux des wilayas et des daïras qu'il conviendra de corriger. La couverture vaccinale obtenue lors de campagnes de vaccination contre la rougeole est régulièrement satisfaisante. L'incidence et la mortalité de la rougeoleuse sont maintenues à des niveaux satisfaisants sur plusieurs années. Le défi majeur qui se pose à l'Algérie présentement est le renforcement de la surveillance au cas par cas de la rougeole, pour atteindre les cibles retenues pour les indicateurs majeurs de performance.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé

JOURNÉE MONDIALE

31 Mai

SANS TABAC



LE TABAC TUE



ANDS - 2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

31 Mai

LE TABAC



TUE



ANDS - 2015

Directeur de la publication : Dr. B. Kéïta Représentant de l'OMS en Algérie ;

Rédaction: Staff technique Conception : L.Chibout /HPR Crédits Photos /OMS Algérie